

Actualités

La municipalité de Kamouraska investira dans son centre communautaire

ébut 2016. municipalité de Kamouraska a mandaté un comité de travail analyser les possibilités pour d'amélioration de son centre communautaire.

Ce comité est composé d'élus, de bénévoles ainsi citovens d'employés de la Municipalité. Le mandat initial était de mettre à jour les locaux municipaux, qui se trouvent au deuxième étage du centre communautaire, ainsi que de réorganiser l'espace communautaire pour satisfaire les besoins actuels et futurs de la population.

Le comité, désireux de bien répondre au mandat fixé par la municipalité, a d'abord analysé toutes les options possibles afin de fournir au conseil municipal tous les outils prendre une décision éclairée et adéquate. Un ingénieur a également été engagé afin de produire un rapport sur l'état actuel de la bâtisse.

Le conseil municipal de Kamouraska a statué que le centre communautaire de Kamouraska serait le théâtre de rénovations majeures au cours de l'année 2017. Les bureaux municipaux ne seront pas affectés par les rénovations. Les travaux se

concentreront sur la partie occupée actuellement par la cuisine et les toilettes. On prévoit également nouvelle une construction qui abritera un local de rangement, des

toilettes ainsi qu'une salle de réunion organismes pour les de la Cette municipalité. nouvelle construction, en façade, donnera un nouvel aspect esthétique à la bâtisse.



À court terme, la municipalité de Kamouraska fera appel à plusieurs d'architectes, par d'offres sur invitation, pour dessiner les aménagements intérieurs et extérieurs du centre communautaire. Les travaux de rénovation devraient pas débuter avant la fin du mois d'août, laissant ainsi le centre communautaire accessible population, aux besoins des touristes, au Symposium de peinture, au terrain de jeux ainsi qu'à toute autre utilisation durant la période achalandée de l'été.

La municipalité de Kamouraska évalue le coût du projet de rénovation du



centre communautaire de Kamouraska à 500 000\$. Les rénovations seront financées à 50%, par le Programme d'infrastructure communautaire Canada 150 de Développement économique Canada pour les régions du Québec. L'autre 50% du montant total sera assumé par la municipalité de Kamouraska via son fond cumulé. La municipalité de Kamouraska tentera également de trouver d'autres sources financement, de discrétionnaires ou par un règlement d'emprunt.

Les améliorations apportées au centre communautaire sauront satisfaire les besoins de la population et permettront une utilisation plus adéquate des travaux locaux. De plus, ces permettront à la municipalité de participer aux efforts d'embellissement du cœur de l'un des plus beaux villages du Québec.

La Marée Montante DE KAMOURASKA

Pour nous contacter: Développement de Kamouraska 67, avenue Morel, Kamouraska, QC G0L 1M0 418 492-6523 poste 3

developpement@kamouraska.ca

Le bureau municipal est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30

Ce journal communautaire est publié par Développement de Kamouraska inc. à 400 exemplaires. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Les personnes intéressées vivant à l'extérieur de Kamouraska peuvent s'abonner au coût de 25\$ par année, frais de poste et de manutention compris. Politique du journal : Le journal se réserve le droit de modifier les articles pouvant porter préjudice à des personnes tout en prenant soin de conserver la teneur du message.

Prochaine date de tombée: 15 mars 2017

L'équipe du journal:

Montage : Valérie Dumont et Benoit Randall Révision linguistique: Claude Langlais Images libres de droit : Pixabay

Les Kamouraskois ont célébré en grand la période des fêtes 2016

Plusieurs organismes de Kamouraska, et même de l'extérieur, ont mis les bouchées doubles pour célébrer le temps des fêtes 2016 dans la municipalité.

Les célébrations de décembre ont débuté par le souper-spectacle-bénéfice pour le parc-école de l'école Saint-Louis. Près de 250 personnes ont contribué à la grande



réussite de cet événement qui se tenait le 2 décembre dernier. Le succès de l'événement n'aurait pas été aussi marquant sans le soutien du Club des 50 ans et plus de Kamouraska ainsi que tous les commanditaires. Merci pour votre soutien et votre collaboration, vous avez participé au succès de cette soirée et au succès de notre projet!

Le 10 décembre, c'était le Marché populaire d'hiver qui se déroulait à l'ancien palais de justice. Plusieurs centaines de personnes s'y sont rendues pour faire des emplettes ou tout simplement pour apprécier le travail exemplaire des artisans de la région du Kamouraska. Les organisatrices ont choisi l'ancien palais de justice de Kamouraska pour tenir leur 2^e édition de l'événement, un lieu empreint d'authenticité et faisant contraste avec les traditionnels centres communautaires pour d'événement. La corporation du Centre d'art avait aussi, le 16 décembre, un concert mémorable où Claire Pelletier venait interpréter des chants de circonstances. Les amateurs de musique de partout au Kamouraska étaient nombreux à se réunir au sein de l'église de Kamouraska, qui, bien aménagée, offre des spectacles extraordinaires par son décor et le son magnifiquement réparti.

Nous avons également eu droit à un magnifique concours de décoration



organisé par Développement de Kamouraska, l'organisme de développement local. Les citoyens et les visiteurs étaient invités à voter pour les plus belles décorations de maisons et de

commerces de Kamouraska.

Les gagnants dans la catégorie résidentielle sont Vanessa Dubé et Steve Dionne, avec



Gagnante: Marie-Pier Jean, de Saint-Pascal

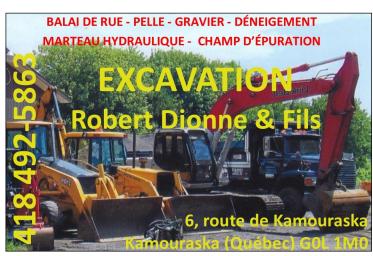
aménagement hors de l'ordinaire qui en a fait jaser plus d'un; et dans la

un



Gagnant: M. Gilles Robichaud, de Montréal

catégorie commerciale, c'est Le Jardin du Bedeau qui a remporté la palme. Quant au tirage au sort des participants, c'est Vanessa Dubé qui a remporté le prix de chèques cadeaux des commerces de Kamouraska. Le dévoilement des gagnants s'est effectué lors de la fête de village de décembre, également organisé par Développement de Kamouraska. Pour l'occasion, rien de bien compliqué, petit feu Suite à la page 4





Socio-culturel

de joie, boissons chaudes, musique, patin, visitent les commerces participants. amusement et le tour est joué! Toutefois, pour participer au parcours, le

Finalement, avec toute cette effervescence du temps des Fêtes, quelques commerces de Kamouraska demeurés ouverts pendant la période des fêtes, se sont joints au mouvement en organisant un parcours *Créons la magie de Noël à Kamouraska*. Ce parcours ludique s'est déroulé du 9 au 31 décembre. L'objectif du parcours était de valoriser l'achat local, en créant des incitatifs pour que les consommateurs

Toutefois, pour participer au parcours, le participant devait répondre à l'énigme posée par le commis de caisse et aucun achat n'était requis. Cette formule ludique et créative a charmé plusieurs personnes, les petits comme les grands, puisqu'une centaine de personnes ont participé à cette première édition. Bonne nouvelle pour les commerces locaux, 68% des personnes ayant participé à ce parcours viennent du Kamouraska.

Félicitations aux organismes et bénévoles de Kamouraska d'avoir si gaiement animé notre beau village pendant la période des fêtes. Plusieurs autres événements, plutôt récurrents n'ont pas été mentionné dans le texte ci-dessus. Pensons uniquement au merveilleux repas de Noël des personnes seules, rendez-vous ou plusieurs personnes se rassemblent le temps d'un dîner pour passer un bon moment ensemble! Disonsnous que 2016 n'était que le début d'une nouvelle tradition!

Benoit Randall



Ouverture d'un bureau à La Pocatière pour nous rapprocher de notre clientèle de la MRC de Kamouraska!

Consultez nos chroniques sur notre site web avocats-montmagny.com



TÉL.: 418 371-3114 708, 4^e avenue, Bureau 104, la pocatière



Me Lemieux Me T. Blais Me Boilard Me Bouffard Me Paradis Me Labrie Me Théberge Nous avons ce qu'il vous faut, une équipe!

Remerciements pour implication bénévole

Le 19 décembre dernier, le conseil municipal de Kamouraska a souligné l'implication bénévole de messieurs Rémi Dionne et Gilles Michaud au comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la municipalité. Messieurs Dionne et Michaud ont quitté le comité en janvier 2017 après respectivement 16 ans et 25 ans d'implication. La Municipalité tenait donc à souligner leur départ et à les remercier chaleureusement d'avoir contribué à leur façon à son développement harmonieux, que ce soit en tant que membre ou en tant que président du CCU. Il est précieux pour une communauté de pouvoir compter sur des qui, comme eux, s'impliquent généreusement.



Messieurs Rémi Dionne et Gilles Michaud recevant un panier cadeau de produits locaux remis par le maire de Kamouraska, monsieur Richard Préfontaine.

locaux

Dimanche, 19 février

De 13h00 à 16h00

À la patinoire de Kamouraska 111 avenue Morel Breuvages chauds

Feu extérieur avec guimauves et saucisses

Tournoi de bubble football!



76, avenue Morel, GOL 1M0 | (418) 308-0739 suivez nous sur: www.facebook.com/CoteEstaKamouraska cote_est@hotmail.fr | www.cote-est-a-kamouraska.com



Tire sur neige

Plus de 40 artisans du Bas-St-Laurent

76, avenue Morel, GOL 1M0 I (418) 308-0739 info@lefilbleu.ca • www.lefilbleu.ca

Vers les saines habitudes de vie

Marcher vers l'école ou le travail

Être actif régulièrement permet d'améliorer sa forme phy- des fins de semaines pour faire le trajet de l'école avec vos sique, d'avoir plus d'énergie et de se sentir mieux. Marcher enfants et leur montrer les règles du déplacement sécurivers l'école ou le travail est un bon moyen d'augmenter son taire. Rappelez-vous qu'il faut : niveau d'activité physique, car on peut additionner des tranches de 10 minutes d'exercices pour atteindre les recommandations.

Les enfants et les adolescents ont besoin de bouger au moins 60 minutes par jour, tous les jours. Ils peuvent additionner les minutes en jouant au parc ou à la récréation, en pratiquant un sport, en marchant vers l'école et même durant certaines tâches ménagères (pelleter de la neige, racler les feuilles, passer la balayeuse, etc.).

Pour les familles habitant à proximité de l'école; profitez

Comme piéton, utiliser en tout temps le trottoir qui borde la chaussée. S'il n'y en a pas, vous devez marcher sur le bord de la chaussée, en sens inverse de la circulation.

Vous retrouverez plus de consignes de sécurité sur les transports actifs au lien suivant :

https://saaq.gouv.gc.ca/securite-routiere/clienteles/parents -enfants/securite-a-pied/

> Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent





Visez de SAINES HABITUDES DE VIE

www.defisante.ca

Le Défi Santé, c'est quoi?

Le Défi Santé, c'est le rendez-vous annuel qui invite tous les Québécois à metre leur santé en priorité. Concrètement, les participants s'engagent à poser des gestes simples pendant 6 semaines, du 30 mars au 10 mai, pour atteindre 3 objectifs:



OBJECTIF 5 Manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour



OBJECTIF 30Bouger au moins 30 minutes par jour. Et pour les jeunes, c'est au moins 60!



OBJECTIF Equilibre Favoriser son sommeil chaque jour



Claude Paradis

Nouveau CH-R 2017

Venez me rencontrer, il me fera plaisir de vous conseiller

T. 418.862.3222 C. 418.867.0863

Socio-culturel

LA MAISON DE LA FAMILLE DU KAMOURASKA 580-C, RUE CÔTÉ, SAINT-PASCAL



Purée pour bébé

Participez activement à la préparation des purées (viande, légume et fruit) et repartez avec une portion de celles-ci.

Saint-Pascal, mercredi le 1er février de 13h30 à 16h30, à nos locaux

PARENTS EN FORME

Période d'exercices adaptés pour nouvelles mamans et femmes enceintes; les papas sont les bienvenus.

Saint-Pascal, mercredi le 15 février et mardi le 21 février de 13h30 à 15 h;

mercredi le 1^{er} mars et mardi le 21 mars de 13h30 à 15 h, au Centre Robert-Côté

MON ENFANT ET LES CHIENS

Un après-midi en compagnie de monsieur Arnaud Wery, instructeur canin qui transmettra à toute votre famille de bons conseils: comment approcher un chien connu ou inconnu, reconnaitre les signes d'agressivité, etc. De plus, vous assisterez à la démonstration d'un chien en pleine action dans un parcours d'agilité. Possibilité d'être accompagné de votre chien.

La Pocatière, parcours d'agilité canine situé au 222, route 230; samedi le 18 février 2017 à 14 h

LA PERTE DE POIDS APRÈS LA GROSSESSE

Pour la plupart des mamans, la reprise du poids pré-grossesse est un objectif à atteindre rapidement. Est-ce vraiment réaliste ? Si oui, en combien de temps et comment y parvenir? Cet atelier offert par Caroline Ouellet, nutritionniste, vous guidera avec des conseils pour une perte de poids après la grossesse, tout en évitant les impacts négatifs sur votre niveau d'énergie, l'allaitement et la santé en général.

Saint-Pascal, lundi le 20 février de 13h30 à 16 h Centre Robert-Côté situé au 470, rue Notre-Dame

ÉVEIL À LA DANSE

Madame Ariane Fortin vous propose un atelier d'éveil à la danse pour les enfants de 3 à 5 ans qui fera vivre une belle expérience à vos futurs danseurs.

Saint-Pascal, mardi le 28 février de 9h30 à 10h30 Salle Ernest-Ouellet, Centre Robert-Côté

LE DÉVELOPPEMENT À CHACUN SON RYTHME (ENFANT 1 À 2 ANS)

Venez survoler les étapes du développement de l'enfant durant cette période. Une occasion pour échanger entre parents.

Saint-Pascal, les lundis 6 et 20 mars de 13h30 à 15 h, à nos locaux

IL ÉTAIT TROIS FOIS...

Vous serez captivés par les récits racontés par notre animatrice à la bibliothèque. L'activité s'adresse aux enfants âgés entre 3 et 8 ans accompagnés de leurs parents.

Saint-Pascal, mercredi le 8 mars de 9h30 à 11 h

Bibliothèque de Saint-Pascal, salle Ernest-Ouellet, 470, rue Notre-Dame

VIENS-TE SUCRER LE BEC!

Nous organisons une sortie à la cabane à sucre . Une partie de tire et petits jeux sont prévus au menu.

Saint-Pascal, samedi le 25 mars de 14 h à 15h30

Coût : 2 à 5 ans : 2\$ 6 ans et plus/adulte : 4\$

Érablière Lemieux, 957, 4e rang Est

Toutes les activités sont gratuites. L'inscription est obligatoire auprès de Marie-Pier Dumais, TES ★492-5993 poste 103







Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Kamouraska du 5 décembre 2016

Sous la présidence du maire, monsieur KAMOURASKA/RIVIÈRE-DU-LOUP Richard Préfontaine, la réunion est CONCERNANT LE PARC-ÉCOLE ouverte ; tous les membres du conseil sont IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de DE présents.

SUIVI DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ

La directrice générale dépose un rapport aux membres du conseil concernant un suivi de la liste des personnes endettées envers la municipalité. Une correspondance a été transmise aux propriétaires qui ont des taxes dues depuis plus d'un an. Aucune entente n'a été prise par certains AVIS DE MOTION est présenté par Gilles A. propriétaires identifiés sur une liste remise à chaque membre du conseil qui avaient été municipalité adoptera un règlement avisés de prendre entente avant le 5 décembre 2016. Un deuxième avis et un l'année financière 2017 ainsi que le plan appel téléphonique seront faits auxdits triennal des immobilisations pour les propriétaires en leur mentionnant qu'ils années 2017-2018-2019. auront jusqu'au 9 janvier prochain pour prendre entente.

REGISTRE DES DÉCLARATIONS DE DONS, DE municipalité D'HOSPITALITÉ OU **MARQUES** L'AVANTAGE RECU PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

marques d'hospitalité ou tout autre Kamouraska. avantage (selon l'art. 6, al.4, sur la Loi sur l'éthique), n'a été déclaré par les conseillers municipaux au 31 décembre 2015. Le maire, monsieur Richard Préfontaine, a déclaré, par écrit, avoir recu un don du Café Côté Est représentant la somme de 100.00 \$ (couvrant les frais de repas de l'activité) qui s'est tenue le 3 septembre 2016.

RÈGLEMENT NO 2014.07 RELATIVEMENT À potable : 16 181.00 \$; Vidange de l'étang # versé : 100.00 \$ LA GESTION DES MATIÈRES résiduelles.

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE le règlement numéro 2016-12 modifiant le règlement numéro 2014-07 relativement à la gestion des amélioration à l'usine de traitement de matières résiduelles soit adopté. (Ce l'eau potable: 11 568.00 \$; TOTAL À règlement étant trop long pour être APPLIQUER AU SURPLUS AQUEDUC/ reproduit ici, les personnes peuvent le ÉGOUTS: 57 934,00 \$ consulter sur le site internet de la municipalité dans la section « Procèsverbaux» ou en personne au bureau municipal).

AVEC COMMISSION

Kamouraska accepte le protocole d'entente INSTRUMENTS D'URBANISME SUITE À préparé par la Commission scolaire L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU SADR Kamouraska/Rivière-du-Loup relatif au Parc IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE le conseil de la de l'École protocole.

Michaud qu'à une séance ultérieure, la établissant le tarif et les taxes du budget de

AVIS DE MOTION est présenté par Hervé Voyer qu'à une séance ultérieure, la adoptera un DE établissant la répartition des coûts des travaux de stabilisation de l'Aboiteau St- CORRESPONDANCE POUR NOVEMBRE 2016 Louis/Saint-Denis exécutés en 2016 selon La directrice générale stipule qu'aucun don, l'acte de répartition préparé par la MRC de Prendre note que le détail de la

RÉSOLUTION POUR AFFECTATION SURPLUS AQUEDUC-ÉGOUT POUR DÉPENSES EFFECTUÉES EN 2016 SUR LE RÉSEAU DE LA GALA DES MÉRITES 2016 - ÉCOLE MUNICIPALITÉ

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité appuie autorise la directrice générale à affecter au financièrement la demande de l'École surplus aqueduc-égouts les dépenses secondaire Chanoine-Beaudet dans le cadre suivantes de l'année 2016 : Réparation des du Gala des mérites qui se tiendra le 9 juin RÈGLEMENT NO 2016.12 MODIFIANT LE pompes au puits d'alimentation de l'eau 2017 à l'Église de Saint-Pascal. Montant 2 : 15 508.00 \$; Réparation et/ou amélioration aux stations de pompage (SP1 & SP2): 14 677.00 \$; Réparation et/ou

DOSSIER CCU

Les personnes intéressées à connaître les dossiers étudiés par le CCU peuvent consulter la version intégrale du procès-ACCEPTATION DU PROTOCOLE D'ENTENTE verbal sur le site internet de la municipalité **SCOLAIRE** ou sur place au bureau municipal.

RÉSOLUTION POUR LES MUNICIPALITÉS QUI DEMANDERONT À LA MRC DE KAMOURASKA PROCÉDER À LA RÉVISION DES

Saint-Louis-de- Municipalité de Kamouraska demande à la Kamouraska.; QUE, monsieur Richard MRC de Kamouraska d'accepter le mandat Préfontaine, maire et madame Mychelle consistant à procéder à la révision complète Lévesque, directrice générale et secrétaire- des instruments d'urbanisme et ce afin trésorière, soient autorisés à signer ledit d'assurer la concordance avec le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Kamouraska conformément aux conditions précitées ; QUE le conseil de la Municipalité de Kamouraska autorise le maire et la secrétaire- trésorière à signer toute entente relative au mandat de révision des instruments d'urbanisme accordé à la MRC de Kamouraska.

INFORMATIONS DU MAIRE

Suivi au dossier de la mise aux normes de l'eau potable (CPTAQ).

POUR LECTURE ET DÉPÔT AU CONSEIL

correspondance a été remis à chaque membre du conseil. Consultation sur demande au bureau municipal.

SECONDAIRE CHANOINE-BEAUDET

PRIX DE FIN D'ANNÉE - ANNÉE 2016 -COLLÈGE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-**POCATIÈRE**

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité appuie financièrement la demande du Collège de Sainte-Anne-de-La-Pocatière concernant la remise des prix scolaires prévue le 8 juin 2017. Montant versé: 100.00 \$.

COMMANDITE COMITÉ D'ENTRAIDE (DÎNER **DES PERSONNES SEULES)**

IL A ÉTÉ RÉSOLU QU'UNE commandite pour un vin d'honneur soit versée au Comité d'entraide de Kamouraska concernant le



décembre remboursement sera fait sur réception financière pour les montants suivants : 20 Servitech, évaluateurs agréés, afin qu'il soit d'une pièce justificative.

RENOUVELLEMENT OFFRE DE SERVICES EN CONSULTATIONS **JURIDIQUES** DIT «PREMIÈRE LIGNE»

QUE la municipalité de Kamouraska renouvelle l'offre services de de consultations juridiques déposée par Moreau avocats Inc. applicable à l'année 2017.; Coût: 500.00 \$ + taxes applicables.

PRÉVOIR SÉANCE EXTRAORDINAIRE SUR Taché. L'ADOPTION DU BUDGET 2017 ET DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR 2017-2018-2019

Une séance extraordinaire se tiendra lundi (SURPLUS CUMULÉ AFFECTÉ) le 19 décembre prochain à 20H00 IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de concernant l'adoption du budget de l'année Kamouraska autorise la directrice générale 2017 ainsi que le plan triennal des à procéder à la création d'une réserve immobilisations pour 2017-2018-2019. Un financière pour le montant suivant : 40 avis de convocation à cette séance 000.00 \$ qui se répartira comme suit : 40 extraordinaire est remis à chaque membre 000.00 \$ pour application aux travaux de agricole au Québec. du conseil par la directrice générale et/ou le remplacement de ponceaux sur le Rang des Responsable des Travaux publics, monsieur Côtes (participation municipale au projet Jérôme Drapeau.

AFFECTATION DES BUDGETS NON-DÉPENSÉS EN 2016 POUR AFFECTATION À UNE DEMANDE AFFECTÉ) POUR L'ANNÉE 2017

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de

prochain ; QUE le à procéder à la création d'une réserve Kamouraska développement compte GL/02-70290-959 au (Subvention tourisme et développement) non dépensée en 2016. Réservation pour réaliser le projet de réfection du quai

AFFECTÉ AU 31/12/16 POUR AFFECTATION À

présenté au MTQ dans le cadre du volet RIRL (Réhabilitation du réseau routier local).

LA MRC **POUR** RÉSERVE FINANCIÈRE (SURPLUS CUMULÉ L'ÉQUILIBRATION DU RÔLE D'ÉVALUATION (2018-2019-2020)

dîner des personnes seules qui se tiendra le Kamouraska autorise la directrice générale Kamouraska demande à la MRC de de mandater 000.00 \$ du budget prévu au compte GL/02 procédé, au dépôt de septembre 2017, à -62900-999 (Autres - Promotion, urbanisme l'équilibration du rôle d'évaluation de la et développement) non dépensée en 2016. municipalité pour le prochain cycle triennal, Réservation pour réaliser le projet de soit pour les années 2018, 2019 et 2020, tel domiciliaire que recommandé par la dite firme ainsi ultérieurement. ; 15 000.00 \$ du budget qu'à la modernisation de son rôle d'évaluation

POUR UNE FISCALITÉ COMPÉTITIVE ADAPTÉE À LA RÉALITÉ AGRICOLE DU QUÉBEC

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de AFFECTATION DU SURPLUS CUMULÉ NON Kamouraska demande au gouvernement du Québec : De maintenir le PCTFA dans sa UNE RÉSERVE FINANCIÈRE EN 2017 forme actuelle tant et aussi longtemps qu'une réelle refonte de la fiscalité foncière agricole n'aura pas été réalisée; De fixer un calendrier de rencontres interministérielles impliquant l'État, le milieu municipal et l'Union des producteurs agricoles visant à aborder les enjeux de la fiscalité foncière

PÉRIODE DE QUESTIONS

-Parc École : le coût pour les bris sera divisé à parts égales.

-Question le fonctionnement sur (administration) de la MRC de Kamouraska.

FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Kamouraska du 9 janvier 2017

Richard Préfontaine, la réunion est représentants des citoyens, se terminent en 01/01/17; QUE la rémunération de ouverte ; tous les membres du conseil sont janvier 2017 ; QUE le mandat de madame l'adjointe administrative soit augmenté de présents, sauf monsieur Pascal Morneau.

LECTURE & DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DU CCU

La directrice générale fait lecture du rapport annuel du Comité Consultatif d'Urbanisme pour l'année 2016 préparé par madame Valérie Dumont, adjointe administrative.

MANDAT ET RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CCU

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE les mandats de messieurs Pascal Morneau et Dany Bossé. représentants municipaux, se poursuivent jusqu'en janvier 2018 ; QUE les mandats de

Sous la présidence du maire, monsieur messieurs Rémi Dionne et Gilles Michaud, 1,00 \$ l'heure et ce, à compter du

AUGMENTATION DE SALAIRE DES ÉLUS MUNICIPAUX ET DES **EMPLOYÉS** MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2017

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité autorise une augmentation de salaire de 2,5 % pour les élus municipaux à compter du 1er janvier 2017 ; QUE la rémunération de la directrice générale soit augmentée de

Viviane Métivier, qui se joint à titre de 1,00 \$ l'heure et ce, à compter du représentante des citoyens, débute en 01/01/17 ; QUE la rémunération de l'agent janvier 2017 pour une période de deux (2) de développement soit augmentée de 2,00 ans ; QUE le mandat de monsieur Steve \$ l'heure et ce, à compter du 01/01/17 ; Dumont se poursuivra jusqu'en janvier QUE la rémunération du Responsable des 2018 ; QU'UN siège demeure vacant à ce Travaux Publics et des eaux usées soit augmentée de 2,00 \$ l'heure et ce, à compter du 01/01/17 : **QUE** la rémunération de l'adjoint aux Travaux Publics soit augmentée de 1,00 \$ l'heure et ce, à compter du 01/01/17 ; QUE le tarif remboursable pour les frais de kilométrage pour les employés municipaux et les élus municipaux soit maintenu à 0,50 \$/km pour l'année 2017.

RÉPARTITION DES COÛTS DES TRAVAUX DE Les rendez-vous jeunesse du loisir culturel L'ABOITEAU SAINT-LOUIS/SAINT-DENIS (TRAVAUX CORRECTIFS) SELON ACTE DE KAMOURASKA.»

adoptée par la MRC de Kamouraska le 14 1 AFIN DE DÉTERMINER LES POSSIBILITÉS DE octobre 2015 prévoyant des travaux LES RECYLCLER PAR ÉPANDAGES AGRICOLES. correctifs de l'Aboiteau Saint-Louis/Saint- IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Denis pour l'exécution desdits travaux selon Kamouraska mandate madame Sara-Ève acte de répartition préparé par la MRC de Déry, agronome, à réaliser les activités ATTENDU QUE les travaux d'amélioration se Kamouraska ; CONSIDÉRANT la résolution nécessaires à la caractérisation des boues limiteront seulement qu'à l'immeuble du no 16 -10-211 adoptée par la Municipalité de l'étang #1. ; QUE, monsieur Richard de Kamouraska le 4 octobre 2016 appuyant Préfontaine, maire et madame Mychelle pas les bureaux administratifs situés à les travaux correctifs de l'Aboiteau Saint- Lévesque, directrice générale, soit autorisés Louis/Saint-Denis prévus par la MRC de à signer le contrat de service entre les la demande initiale ; Kamouraska selon acte de répartition préparé par la MRC de Kamouraska ; **CONSIDÉRANT QUE** la répartition des coûts doit être effectuée par la municipalité de Kamouraska ; CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion du présent règlement préalablement été donné par Michel Lavoie lors de la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2016 ;IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE le règlement 2016-14 soit adopté sans modifications.

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À TRANS -APTE - TRANSPORT ADAPTÉ - ANNÉE 2017 IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska renouvelle pour l'année financière 2017 son adhésion au Services de transport adapté et collectif – Trans-Apte de La Pocatière. Coût: 1939,92\$.

RÉSOLUTION D'APPUI À LA DEMANDE DÉPOSÉE PAR LE CENTRE D'ART DE KAMOURASKA **«LES** RENDEZ-VOUS JEUNESSE DU LOISIRS CULTUREL 2017» À L'URLS - SECTEUR EST-DU-QUÉBEC. IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Kamouraska appuie la demande déposée

conjointement avec le Centre d'art de

RÈGLEMENT NO 2016.14 ÉTABLISSANT LA Kamouraska dans le cadre du programme : 2017 vers l'URLS – secteur Est-du-Québec.

CONSIDÉRANT la résolution no 370-CM2015 CARACTÉRISATION DES BOUES DE L'ÉTANG # parties.

> DYNACO VIA SOLAIR-O À EFFECTUER TOUT construction d'un portail d'entrée attaché LE TRAVAIL AGRONOMIQUE AFIN D'OBTENIR au bâtiment existant ; Aménagement d'une **TOUTES AUTORISATIONS** LES NÉCESSAIRES DOCUMENTS **AFIN** POUVOIR RECYCLER LES BOUES PROVENANT Relocalisation des salles de bain ; Mise en DE L'ÉTANG # 1.

> IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de Aménagement d'une chambre froide ; agronomiques (autorisations et documents Installation d'un système de climatisation ; mètres cubes de boues contenues dans des l'étang # 1) ; QUE, suite à la réception des Installation d'un compteur d'eau afin de résultats des analyses afin de connaître vérifier la consommation quotidienne et l'orientation des travaux, la municipalité d'apporter les correctifs pour une meilleure signera le contrat avec le Groupe Dynaco gestion de l'eau ; Installation de cabinets de seulement si les résultats s'avèrent toilette à débits réduits ; Installation d'un favorables à poursuivre la démarche amplificateur cellulaire pour réception et agronomique; QUE, monsieur Richard envoi d'appels lors de la tenue d'activités Préfontaine, maire et madame Mychelle familiales, sociales, culturelles et/ou à signer le contrat de service entre les sont estimés à approximativement 500 parties.

RÉSOLUTION POUR MODIFICATIONS À LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE INITIALE

DÉPOSÉE ΑU **PROGRAMME** D'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE DE CANADA 150

ATTENDU la QUE municipalité RÉPARTITION PRÉPARÉ PAR LA MRC DE RÉSOLUTION POUR MANDAT AU GROUPE Kamouraska a déposé le 15 juin 2016 une DYNACO VIA SOLAIR-O POUR EFECTUER LA demande d'aide financière au Programme d'infrastructure communautaire FIC 150;

> ATTENDU QUE la municipalité désire apporter quelques modifications spécifications à la demande initiale ;

Centre communautaire et ne toucheront l'étage de l'immeuble tel que spécifié dans

ATTENDU QUE les travaux prévus seront les RÉSOLUTION POUR MANDAT AU GROUPE suivants : En façade de l'immeuble, la ET salle de rencontre ; Réorganisation et DE relocalisation de la cuisine existante ; d'un vestiaire à l'entrée Kamouraska mandate madame Sara-Ève Refaire l'électricité (entrées, filage,) pour Déry, agronome, à effectuer les services une meilleure consommation d'énergie ; nécessaires au recyclage d'environ 600 Vérification de l'entre toit afin de cerner problèmes de condensation Lévesque, directrice générale, soit autorisés éducatives. ; ATTENDU QUE ces travaux 000.00 \$ (incluant les frais d'architecte, d'ingénierie et de l'entrepreneur général); ATTENDU **QUE** la municipalité

Société de comptables professionels agréés

L Avec **vous**, là où ca compte

Gilles Lebel, CPA, CA Carolyne Thériault, CPA, CA Valérie Mailloux, CPA, CGA

470, avenue Chapleau Saint-Pascal (Québec) GOL 3YO

418 492-3515 télec.: 418 492-9640

www.mallette.ca





Kamouraska demande à Développement entrepreneur). Économique Canada 50 % des coûts du projet soit : 250 000.00 \$; ATTENDU QUE CORRESPONDANCE POUR DÉCEMBRE 2016 des anciens règlements effectuée par la les sources de financement qui viendront POUR LECTURE ET DÉPÔT AU CONSEIL s'appliquer au 50 % des coûts du projet Prendre note que le détail de la contributives et accepte que ce type d'acte proviendront en partie, du fonds cumulé correspondance a été remis à chaque de répartition peut comporter certaines disponible à la municipalité, programme membre du conseil. Consultation sur imprécisions ; QUE le projet de répartition existant à la MRC de Kamouraska (FDTK), demande au bureau municipal. demande d'aide financière sur le budget discrétionnaire du député provincial et la APPROBATION DES TRAVAUX EN COURS intéressés, sans obligation pour possibilité d'un règlement d'emprunt ; D'EAU PRÉVUS POUR L'ANNÉE 2017 PAR LA municipalité de maintenir ce mode de ATTENDU QUE la municipalité procèdera à MRC DE KAMOURASKA produira un croquis des travaux prévus en travaux d'entretien et/ou d'aménagement NON devraient débuter en mai 2017 et être #1 de l'aboiteau 4310, J.B. Raymond, 2017 SUR LE RANG DES CÔTES (PONCEAUX). Canada d'apporter les changements et de Kamouraska de produire un acte de le montant suivant : 40 000.00 \$. prévoir la somme applicable au dit projet répartition des coûts des travaux prévus aux soit: 250 000.00 \$.

INFORMATIONS DU MAIRE

Le maire souhaite «Bonne année» à tous! Changement de la pompe au puits répartition utilisée par la MRC qui répartit d'alimentation, mardi le 10 janvier 2017. Comité formé sur le projet de réfection du superficie contributive de l'ensemble des Centre communautaire.

Cueillette des matières résiduelles (nouvel amont des travaux ; QUE le conseil de la

cours d'eau identifiés au 1er alinéa ; QUE le conseil de la municipalité de Kamouraska est en accord avec la méthode de les frais des travaux en fonction de la contribuables du bassin versant localisés en

municipalité de Kamouraska est en accord avec la mise à jour de l'acte de répartition MRC afin de déterminer les superficies demandé soit utilisé uniquement à titre indicatif dans le cadre de la réunion des répartition.

une demande de soumissions sur invitation IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE le conseil de la ANNULATION DE LA RÉSOLUTION # 2016-12concernant l'embauche d'un architecte qui municipalité de Kamouraska appuie les 254 - AFFECTATION DU SURPLUS CUMULÉ AFFECTÉ AU 31/12/16 janvier prochain ; ATTENDU QUE les travaux sur les cours d'eau suivants : Chalout, Porte APPLICATION À DES TRAVAUX PRÉVUS EN terminés pour le 31 décembre 2017 ; Drapeau et l'Aboiteau St-Louis – St-Denis IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la municipalité de ATTENDU QU'aucune somme provenant de 3538 prévus par la MRC de Kamouraska et Kamouraska annule rétroactivement au 31 la TECQ (taxe d'accise) ne sera appliquée à s'acquittera de la facture qui y sera décembre 2016 la résolution numéro # 16ce projet ; IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la associée.; QUE le conseil de la municipalité 12-254 concernant l'affectation prévue au de Kamouraska informe de Kamouraska appuie les travaux correctifs surplus cumulé non-affecté 2016 applicable Développement économique Canada des sur les cours d'eau identifiés au premier à des travaux de remplacement de changements prévus au projet déposé dans alinéa si ceux-ci s'avèrent nécessaires et ponceaux sur le Rang des Côtes le cadre du Programme FIC 150 en juin s'acquittera de la facture qui y sera (participation municipale au projet présenté 2016.; QUE la municipalité de Kamouraska associée ; QUE le conseil de la municipalité au MTQ dans le cadre du volet RIRL) demande à Développement économique de Kamouraska demande à la MRC de (Réhabilitation du réseau routier local) pour

PÉRIODE QUESTIONS

Question sur le remplacement des membres au CCU.

Communiqué transmis pour l'utilisation de la patinoire et le local des Loisirs.

Déneigement dans les rangs.

FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

mini-collecte.







Il est possible de se départir de plusieurs matières recyclables par l'entremise de la Mini-collecte. Il y a désormais un point de dépôt au centre communautaire de Kamouraska, dans le hall d'entrée (accessible aux heures d'ouverture du bureau municipal, du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30) Matières acceptées: *Les CD et DVD *Les lunettes usagées *Les cartouches d'encre *Les goupilles de canettes *Les attaches à pain *Les piles À noter que les matières recueillies serviront à financer des causes humanitaires.





418 492-4011



877 851-4011



caisse.t20119@desjardins.com



www.desjardins.com/kamouraska



www.facebook.com/centrekamouraska

Divers

Remerciements pour le repas de Noël des personnes seules

Nous vous remercions sincèrement pour votre Populaire du Centre de Kamouraska et la Municipalité contribution, qui nous a permis de recueillir 264.70\$ de Kamouraska. lors de l'événement et dans les tirelires qui se trouvaient au "Jardin du Bedeau", au "Salon Mousse et Merci également aux bénévoles qui ont agrémenté la l'église et chez Andrée Forget, massothérapeute, pour nous aider à défrayer les coûts du repas pour personnes seules.

En effet le 16 décembre dernier 26 personnes étaient réunies au Centre communautaire pour une messe suivie d'un dîner et chants.

Merci aussi à nos généreux commanditaires : la Caisse

Confirmation pour adulte

Encore cette année, nous voudrions constituer un groupe de préparation à la confirmation avec des adultes (16 plus). Les rencontres commenceront au début de février et la célébration de la confirmation aurait lieu l'automne prochain. Si vous connaissez des personnes qui pourraient être intéressées, s'il vous plait donner leur nom au presbytère de St-Pascal 418 492-6345 ou à Céline Langlais 418 492-2358.

célébration par leurs chants.

De plus, nous sommes très reconnaissants de votre générosité pour les dons reçus en denrées non périssables recueillies à l'épicerie fine le « Jardin du Bedeau » qui nous a permis de distribuer 2 paniers de Noël à des citoyens de notre paroisse.

Le Comité d'entraide de Kamouraska

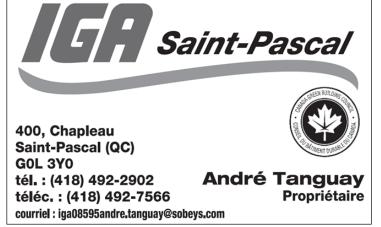
À vendre

- Refroidisseur à eau à l'état de neuf
- Tables de bois

Téléphone: 418 492-2984







Message du Service intermunicipal de sécurité incendie

Le domaine de la protection incendie résidentielle est en progrès continuellement. Plusieurs nouveaux produits font leur apparition et sont offerts aux consommateurs. Mais sont-ils aussi efficaces qu'ils le prétendent?

On nous pose souvent la question à savoir si les produits aérosols de mousse extinctrice sont des extincteurs. Voici la position du Service de la prévention incendie sur ces produits :

Tout d'abord, bien que certains fabricants l'annoncent dans leur publicité, les services de sécurité incendie ne recommandent pas ces produits et, au contraire, dressent une mise en garde aux citoyens relativement à cet achat et à l'utilisation de ceux-ci . Et voici pourquoi : il faut comprendre qu'un extincteur portatif, par définition, est un dispositif facilement transportable par une personne, opéré manuellement et contenant un agent extincteur qui peut être déchargé sous pression dans le but d'étouffer ou d'éteindre un incendie. Les extincteurs portatifs doivent présenter sur leurs étiquettes de produit les sceaux d'homologation ULC et/ou CSA.

<u>La réglementation incendie en vigueur au Kamouraska prévoit l'obligation de posséder un extincteur portatif</u> de capacité 2A-10B-C. L'appareil doit être conforme à la norme NFPA 10.

Voici un tableau sur les avantages et inconvénients des deux types de produits :

	Produit en aérosol	Extincteur à poudre chimique 2A-10B-C
Capacité des cotes	Auto-évalué par le manufacturier	Établi selon l'organisme de certification ULC
Classes	Agent efficace A-B-C et parfois K	Poudre chimique polyvalente A-B-C
Plage de température d'en- treposage et d'utilisation	4 à 49°C Le produit gèlera à des températures infé- rieures à 4°C	-40 à 49°C
Respecte la norme NFPA 10	Non	Oui
Aspect physique	Banal, ressemble à n'importe quelle bon- bonne aérosol	Spécifique, reconnaissable de tous
Manipulation	Facile, produit léger	Présence d'un boyau pour faciliter l'application
Utilisation	Partielle et multiple. Aucun indicateur d'utilisation	Unique, doit être rempli après usage, indicateur de pression sur l'appareil
Aspect environnemental	Canette jetable et expiration du produit entre 3 et 5 ans	Poudre recyclable aux 6 ans et extincteur rechargeable. Les extincteurs construits après 1984 peuvent être remis en service
Précaution après utilisation	Aucune, produit non toxique et biodégradable	Ventiler la pièce et nettoyage nécessaire
Coût	Environ 40\$	Environ 60\$

Pour conclure, les produits en aérosol sont de bons produits mais limités dans leur usage. Ils s'avèrent un excellent complément à l'extincteur portatif à poudre chimique polyvalente. Leur grand avantage est la propreté de l'agent lors de l'usage; ils conviennent parfaitement pour la cuisine. Cependant, ils ne peuvent substituer l'extincteur portatif à poudre chimique polyvalente et n'enlève pas l'obligation d'avoir un extincteur portatif 2A-10B-C par unité d'habitation.

Christian Madore,

Pompier/Préventionniste en sécurité incendie

Chronique sécurité

Marcher l'hiver : quelques conseils de sécurité

Pour certaines personnes, l'hiver est synonyme de sorties extérieures, de sports et de bon temps alors que pour d'autres, c'est totalement l'inverse...

Bien que souvent plus complexes en raison des températures parfois extrêmes (froid, vent, glace, etc.), les déplacements actifs peuvent tout de même se faire de manière sécuritaire et voici comment :

Être bien habillé :

- -Opter pour plusieurs couches (principe de la pelure d'oignon);
- -Associer caleçon près du corps et coupe-vent comme dernière couche:
- -Couvrir la tête (partie du corps propice aux échanges de chaleur);
- -Porter des gants ou mitaines de qualité.

Être visible :

- -Utiliser, un manteau et des accessoires aux couleurs vives si possible;
- -Utiliser des brassards réfléchissants lors d'une marche en soirée.

Être bien chaussé :

Privilégier des bottes de qualité (chaudes, imperméables, talons bas et à semelle large et antidérapante);

Utiliser des crampons lorsque la surface est glacée (plusieurs modèles sont offerts sur le marché,

principalement des modèles amovibles).

*Les crampons sont disponibles dans plusieurs magasins, dont les pharmacies et les magasins de sport (renseignez-vous auprès des vendeurs et assurez-vous qu'ils soient correctement ajustables aux bottes que vous utilisez).

Avec le soir qui tombe plus tôt, notre habituelle marche de fin de journée peut rapidement se transformer en marche nocturne.

Voici quelques trucs pour rendre plus sécuritaire nos déplacements actifs en soirée :

- -Augmentez votre visibilité en portant des accessoires réfléchissants. Voici quelques possibilités :
- -Vêtements ayant des surfaces réfléchissantes
- -Brassards réfléchissants ajustables
- -Bretelles réfléchissantes
- -Lampe frontale

Ces accessoires sont disponibles dans les magasins de sport, boutiques du travailleur et quincailleries

- -Prioriser des circuits éclairés. Sinon, choisir des circuits moins achalandés par les automobilistes.
- -Marcher dans le sens contraire de la circulation lorsqu'il n'y a pas de trottoir.

Hubert Tremblay

Kinésiologue et agent en prévention/promotion de la santé pour le CSSS de Kamouraska









Février 2017

6 février, 20h00	Séance du conseil municipal	Centre communautaire	418 492-6523 poste 1
7 février	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1
7 février	Viactive: 13h30-15h30	Centre communautaire	
10 février. 19h00	Activité raquette	Rte Lauzier/rang du Cap	418 492-6523 poste 3
14 février	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
14 février	Viactive: 13h30-15h30	Centre communautaire	
14 février	Bonne fête de l'amour!		
19 février, 13h00	Fête de l'hiver	Patinoire	418 492-6523 poste 3
20 février	Rencontre CCU		418 492-6523 poste 2
21 février	Dîner des 50 ans et plus à 12h00	Centre communautaire	492-2984 ou 492-5362
24 février	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
28 février	Viactive: 13h30-15h30	Centre communautaire	
28 février	Collecte des ordures et des matières recyclables		418 492-6523 poste 1

Mars 2017

6 mars, 20h00	Séance du conseil municipal	Centre communautaire	418 492-6523 poste 1
7 mars	Viactive: 13h30-15h30	Centre communautaire	
8-9-10 mars	Camp de jour culturel	Centre d'art	418 492-6523 poste 3
12 mars	Changement d'heure—date de l'heure avancée!		
14 mars	Viactive: 13h30-15h30	Centre communautaire	
14 mars	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
17 mars	Bonne Saint-Patrick!		
20 mars	Rencontre CCU		418 492-6523 poste 3
20 mars	Au revoir l'hiver, bienvenue le printemps!		
21 mars	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1
21 mars	Dîner des 50 ans et plus à 12h00	Centre communautaire	492-2984 ou 492-5362
24 mars	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
28 mars	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
28 mars	Viactive: 13h30-15h30	Centre communautaire	







